



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

### Table des matières

Vie associative	2
Objet de travail	3
Réalisation d'un état des lieux de la CRAJEP ILE-DE-FRANCE	3
Plaidoyer pour les élections départementales et régionales de juin 2021	3
Une présence dans des coordinations et groupes de travail relevant des champs de la jeunesse et de l'éducation populaire	3
Comité pour les relations nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP)	3
Mouvement associatif Ile-de-France (MADIF)	4
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et solidaire (CRESS)	4
Comité Economique Social et Environnement Régional (CESER)	4
Comité régional du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)	4
La Commission régionale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.	5

## 1. Vie associative

La CRAJEP Ile-de-France compte dix associations et coordinations membres sur l'année 2020 : l'URHAJ, les Scouts et Guides de France, La Ligue de l'Enseignement IDF, REMPART IDF, la FRMJC, Réseau Graine, l'Union francilienne des Centres Sociaux, le CPCV, l'UFCV, Les Petits Débrouillards.

Le conseil d'administration et le bureau ont été en partie renouvelés par de nouvelles personnes issues de ces mêmes associations.

ASSOCIATION	Représentant.e	Suppléant.e
FRMJC IDF	Franck ESVAN GAUTIER	
SGDF IDF	Geoffroy GUILLON	Claire SOT
Ligue de l'Enseignement IDF	Cécile SAJAS	Stéphane ALEXANDRE
URHAJ IDF	Jérôme CACCIAGUERRA	Mathilde EL HADEUF
UFCSS	Caroline MIGOT	Florence DURIEUX
CPCV IDF	Gilles JEANMOUGIN	/
Petits débrouillards IDF	Jérémie BOUVET	Cécile POLETTI
UFCV IDF	Laurent DELATTRE	Coralie CHARRIER
COTRAVAUX IDF	Angéline MARTIN	/

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises, malgré un calendrier fortement perturbé par la COVID-19.

Ces réunions ont deux objectifs principaux :

- Partager les réalités de nos associations et de nos relations avec l'environnement institutionnel, associatif et plus généralement de la société civile.
- Mobiliser, au niveau régional, les associations, collectivement ou non, sur les sujets qui animent les champs de la jeunesse et de l'éducation populaire.

## 2. Objet de travail

### 2.1. Réalisation d'un état des lieux de la CRAJEP ILE-DE-FRANCE

Dans la continuité du travail entamé en 2019, un état des lieux des AJEP a été réalisé en 2020. Cette étude a été partagée lors d'une journée AGORAJEP tenue le 15 décembre 2020. Malgré le contexte et la forme distancielle, une cinquantaine de personnes ont participé avec la présence du Conseil Régional des Jeunes et le Directeur Régional de la Jeunesse.

A la suite de cette journée AGORAJEP, la CRAJEP a renoué avec une réalisation abandonnée depuis quelques temps : l'édition d'un Journal de l'Education Populaire. Celui-ci a été tiré à 200 exemplaires et qui a largement circulé par voie numérique dans nos réseaux et institutions.

## 3. Une présence dans des coordinations et groupes de travail relevant des champs de la jeunesse et de l'éducation populaire

La CRAJEP IDF contribue à plusieurs groupes de travail multi-acteurs :

### 3.1. Comité pour les relations nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP)

La CRAJEP IDF « est la déclinaison régionale du CNAJEP qu'elle nourrit de son analyse territoriale et dont elle adapte le projet aux acteurs et au contexte spécifique francilien ». A ce titre, les membres du bureau de la CRAJEP IDF sont invités à participer et contribuer à de nombreux espaces de travail du CNAJEP.

De plus, les président-es des CRAJEP de toute la France se réunissent une fois par trimestre dans le cadre de la commission « animation territoriale » qui doit permettre de croiser les réalités territoriales et les travaux engagés par nos coordinations régionales.

### 3.2. Mouvement associatif Ile-de-France (MADIF)

La CRAJEP Ile-de-France siège au Conseil d'Administration du Mouvement Associatif Ile-de-France (MADIF) qui se fait relai des travaux et communiqués du Mouvement Associatif national sur la région.

Durant cette année, le MADIF a travaillé sur un renouvellement de ses statuts, le suivi de la loi CPR et l'élaboration d'une plateforme concernant les formations associatives.

### 3.3. Chambre Régionale de l'Economie Sociale et solidaire (CRESS)

Membre du MADIF, la CRAJEP IDF siège à ce titre au CA de la CRESS. Elle y affirme dans ses instances, forums, séminaires, groupes de travail, la place et la singularité des modèles socio-économiques des associations de Jeunesse et d'Education Populaire (AJEP) dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

### 3.4. Comité Economique Social et Environnement Régional (CESER)

La CRAJEP IDF défend les intérêts des associations de jeunesse et d'éducation populaire au CESER Île-de-France : elle y est représentée par Hélène RAMAJO

À ce titre, Hélène RAMAJO est membre du 3ème collège et siège aux commissions « Éducation, Formation, Enseignement et Recherche » au sein de laquelle elle a contribué à la rédaction d'une note pour favoriser l'implication et l'insertion des jeunes : « Egalité pour une citoyenneté active des jeunes d'Ile-de-France ».

Ainsi qu'à la commission « Environnement et transition énergétique » où elle a été rapporteure d'un avis sur la sobriété énergétique, les leviers de sensibilisation et d'éducation pour favoriser les changements de comportement, publié en février 2020 : « Sobriété énergétique : Quelles actions concrètes en Ile-de-France ? »

### 3.5. Comité régional du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le président de la CRAJEP IDF est membre du comité régional du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) animé par la préfecture de région. Autour de la table sont présents les services de l'Etat (Préfecture, DRJSCS, DDCS des huit départements, DRIEE, etc.), le Conseil Régional et d'autres représentants associatifs (dont 4 membres désignés par le MADIF).

### 3.6. La Commission régionale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

La CRAJEP siège à cette commission, représentée par Laurent DELATTRE, administrateur.

Cette commission s'est réunie le 4 mars 2020. Peu d'associations d'éducation populaire s'en saisissent.

La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est une reconnaissance par l'État de l'engagement de nos bénévoles dans l'éducation populaire.